

PROGRAMME VAE CQP AESA 2^{ème} session 2022

Date limite de recevabilité des livrets 1 (prérequis) : du 22 août au 1^{er} septembre 2022
Attention, les dossiers reçus en dehors de cette période (avant le 22/08, après le 01/09) ne pourront pas être pris en compte.

Résultats recevabilité vers le 1^{er} octobre 2022

Date limite de réception des livrets 2 (rapport d'expérience) : 1^{er} novembre 2022

Entretiens téléphoniques : du 21 au 23 novembre 2022

Jury plénier : 13 décembre 2022

Tarif de la VAE : 120€

Coût de l'accompagnement : 200€ + 120€ de VAE

PROGRAMME ACCOMPAGNEMENT VAE

L'accompagnement est proposé au candidat en même temps que l'envoi du livret 2 par le service formation.

Il consiste en un module de formation à distance qui a pour objectif de donner au candidat une information complète sur le CQP AESA, les outils méthodologiques nécessaires à la construction du dossier de demande et tous les éléments utiles à la réussite de son projet de VAE.

L'accompagnateur réalise, à la suite de ce module, un accompagnement individuel et personnalisé sur la base de l'étude d'une analyse d'expérience relatée par le candidat.

Durée totale approximative de l'accompagnement : 10 heures

Attention, l'accompagnement permet de formaliser la rédaction d'un rapport d'expérience pertinent, répondant aux attentes du jury, mais ne pourra en aucun cas palier à une expérience insuffisante ou trop éloignée de celle obtenue à la suite d'une formation complète au CQP AESA.

Date de réception du lien vers le module de formation à distance : à partir du 1^{er} octobre 2022

Date limite de réception du rendu écrit dans le cadre de l'accompagnement (rapport d'expérience) : 15 octobre 2022

Date de fin de l'accompagnement : 31 octobre 2022

Date limite de réception des livrets 2 (rapport d'expérience) : 1^{er} novembre 2022